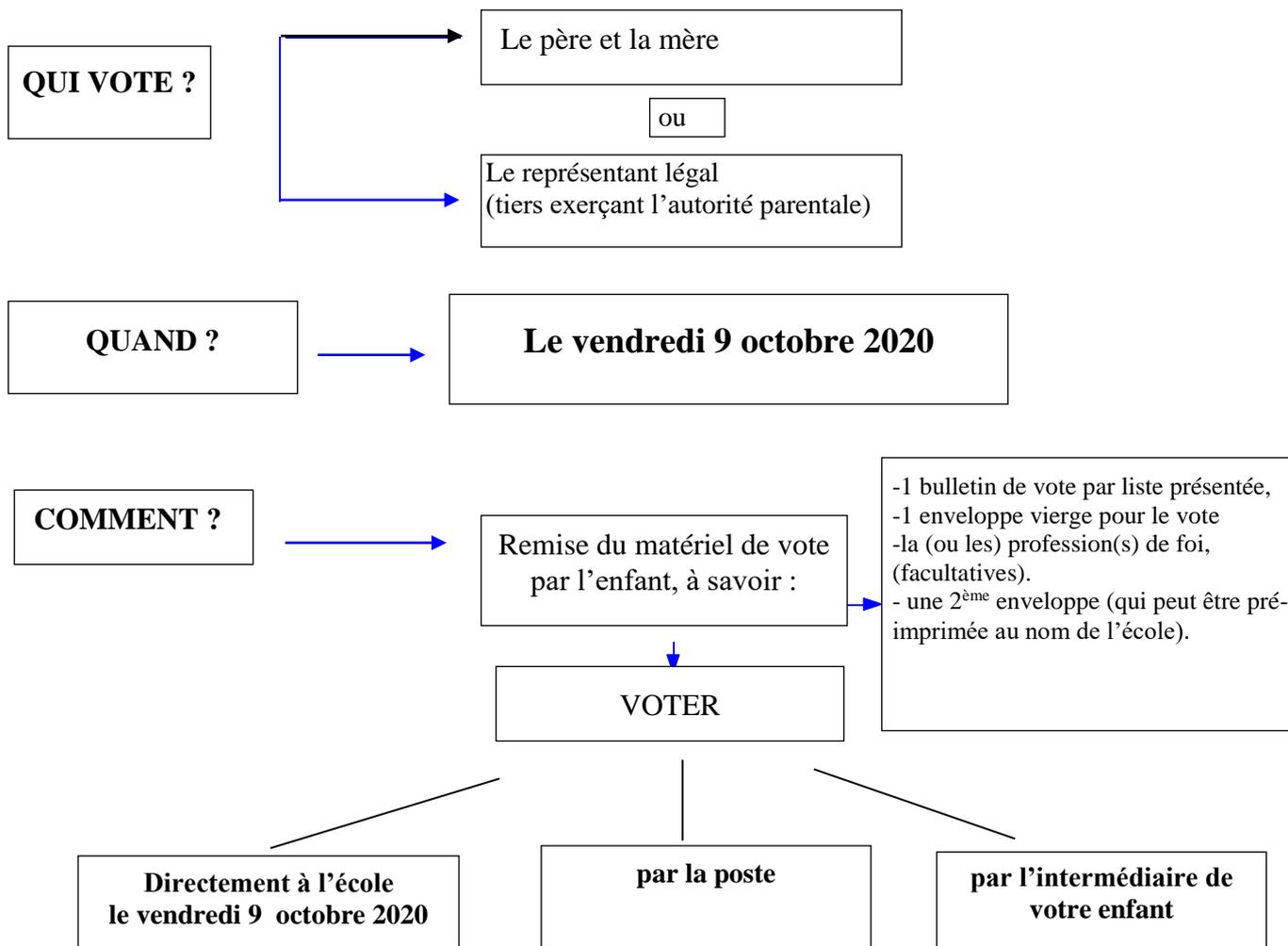


NOTICE RELATIVE AU DEROULEMENT DES ELECTIONS



Chacun des parents place le bulletin de vote choisi, sans rature ni surcharge, dans l'enveloppe vierge

Se présenter au bureau de vote
de l'école le jour du vote.

(voir affichage des horaires
d'ouverture du scrutin sur le
panneau d'affichage de
l'école)

Cacheter cette enveloppe vierge et la placer dans une
deuxième enveloppe (qui parfois est prévue par l'école et
peut être pré-imprimée) à cacheter également.

Sur la 2^{ème} enveloppe, inscrire :

- sur le devant : l'adresse de l'école et la mention « Elections
des représentants de parents d'élèves au conseil d'école »
- au dos : nom, prénom, adresse et signature.

Remettre le tout dans une
troisième enveloppe cachetée,
timbrée et adressée à l'école

ou

Confier l'enveloppe à l'enfant
qui la remettra à l'enseignant.